



BP 80114
13718 - ALLAUCH CEDEX
☎ : 04 91 05 05 46
ferus1@wanadoo.fr
www.ferus.org

Président d'honneur
Gilbert Simon †

M NICOLAS HULOT
MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE
HOTEL DE ROQUELAURE
246 BOULEVARD SAINT GERMAIN
75007 PARIS

OURS – LOUP – LYNX CONSERVATION

Le 13 août 2018

Monsieur le Ministre,

Nous avons appris récemment qu'une louve allaitante a été abattue ce 2 juillet 2018 par la brigade loup dans les Alpes-Maritimes (Vésubie).

A cette période, vous ne l'ignorez pas, les louveteaux ne sont pas sevrés et sont donc depuis, sans doute, tous morts de faim.

Si la louve a bien été décomptée du plafond des 43 loups pouvant être abattus en 2018, les louveteaux, eux, passent manifestement en pertes et profits, puisque nulle mention à ce sujet n'est faite par vos services.

D'autre part, éliminer ainsi un loup dominant (comme cette louve) déstabilise la meute et a pour conséquences d'augmenter localement la prédation des individus éparpillés. S'ensuit la création de nouvelles meutes. Plusieurs études, notamment américaines, ont montré que les tirs favorisaient la multiplication des naissances. La multiplication des nouvelles meutes depuis la politique de tirs intensive en serait-elle une preuve (le nombre de meutes ayant doublé) ?

Nous continuons toujours de vous demander avec insistance une étude objective sur l'efficacité des tirs en matière de protection des troupeaux.

A ce stade, seuls les moyens de protection des troupeaux (traditionnels et innovants) fonctionnent.

Et que dire des abattages « techniques » de la brigade loup qu'on nous a pourtant vantés comme ciblés et sans failles. Avant de tirer, les tireurs ont-ils vu que c'était une louve allaitante ? Si non, une fois la louve abattue, qu'ont fait les tireurs en constatant que la louve était allaitante ? Des recherches ont-elles été entreprises pour trouver les louveteaux ?

A moins que le principe des primes du XIXe siècle (la louve pleine ou allaitante comptait alors double) soit dorénavant appliqué...

Je vous demande donc par la présente de donner des consignes à M le Préfet Coordonnateur sur le loup afin que ces louveteaux soient décomptés du plafond. Je lui adresse également un courrier en ce sens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes respects les plus profonds et les plus sincères.

Le président de FERUS - Jean François DARMSTAEDTER